Nawaf Salam

Nawaf Salam, né le 15 décembre 1953 à Beyrouth, est un diplomate, juriste et universitaire libanais. Il a été élu le 9 novembre 2017 juge à la Cour Internationale de Justice pour la période 2018-2027, ayant obtenu la majorité absolue des voix à l'Assemblée générale et au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il a été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Liban auprès des Nations Unies à New York de 2007 à 2017.

Il est docteur d'État en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po) (1992), et titulaire d'un LL.M de Harvard Law School, ainsi que d'un doctorat en histoire de la Sorbonne (1979).

De 1979 à 1981, il est chargé de cours à la Sorbonne où il enseigne l'histoire contemporaine du Moyen-Orient. En 1981, il est chercheur invité au *Weatherhead Center for International Affairs* de l'Université de Harvard. Entre 1985 et 1989, il est maître de conférences à l'Université Américaine de Beyrouth, et avocat associé au cabinet Takla.

Il est également, de 1989 à 1990, chercheur invité à Harvard Law School et, de 1989 à 1992, consultant juridique étranger à la firme Edwards & Angell LLP.

En 1992, il retourne à Beyrouth où il travaille comme avocat au cabinet Takla et enseigne le droit international et les relations internationales à l'Université Américaine de Beyrouth. Il y est nommé en 2003 professeur associé invité en sciences politiques, puis professeur associé en 2005. De 2005 à 2006, il y assume la direction du département d'études politiques et d'administration publique.

Nawaf Salam a également été, de 1999 à 2002, membre du bureau exécutif du premier Conseil économique et social du Liban et, de 2000 à 2004, membre de la Commission nationale libanaise pour l'UNESCO. En 2005-2006, il a été membre et rapporteur de la Commission nationale pour la réforme électorale. Il a été membre du conseil d'administration du Centre Libanais d'Études Politiques.

De juillet 2007 à décembre 2017, il a rempli les fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Liban auprès des Nations-Unies à New York.

Son mandat s'est distingué par des interventions répétées appelant au respect de la Résolution 1701 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en vue d'assurer la sécurité et la stabilité au Sud-Liban, à l'application d'une politique de « disassociation » du conflit Syrien, et à mettre fin à l'impunité par l'établissement du Tribunal spécial pour le Liban dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri ainsi que des autres crimes à caractère politique qui l'ont suivi, en application de la résolution 1757. Il a aussi été un défenseur dévoué des droits nationaux du peuple palestinien.

En 2010 et 2011, Nawaf Salam a représenté son pays au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le Liban ayant été élu membre non permanent de cette instance pour une durée de deux ans. Il a présidé ce conseil en mai 2010 et septembre 2011.

De septembre 2012 à septembre 2013, il a été vice-président de la 67e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et a représenté le Liban au Conseil Economique et Social des Nations Unies (CESNU) en 2016 et 2017.

Durant son mandat aux Nations Unies, Nawaf Salam a présidé et participé à plusieurs délégations libanaises à des réunions et conférences internationales, y compris aux conférences sur le changement climatique de Paris (2015) et de Cophenhague (2009), à la conférence internationale sur le financement pour le développement d'Addis-Abeba (2015), et au sommet Rio+20 sur le développement durable (2012).

Livres et livrets

- "Le Liban au Conseil de Sécurité, 2010-2011" (en arabe), Dar Al Saqi, Beyrouth, 2013. (ISBN 978-1-85516-970-8)[11]
- "Le Moyen-Orient à l'épreuve de l'Irak", Actes-Sud/Sindbad, Paris, 2005. (ISBN 2-7427-5249-8) [12]
- "Options for Lebanon", I.B. Tauris, London and New York, 2004. (ISBN 1-85043-928-1) (Version arabe publiée par Dar An-Nahar[13].
- Coauteur avec Theodor Hanf, "Lebanon in Limbo", Nomos, Baden-Baden, 2003. (ISBN 3-8329-0310-0) [14]
- Coauteur avec Fares Sassine, "Lebanon : A Century in Pictures" (Trilingue anglais-français-arabe), Dar An-Nahar, Beyrouth, 2003. (ISBN 2-84289-286-0) [15]
- "Civil Society in the Arab World: The Historical and Political Dimensions", Islamic Legal Studies Program, Harvard Law School, Occasional Publications, Cambridge, 2002. (ISBN 0-88086-050-2) [16]
- "La condition libanaise : communautés, citoyen, État" suivi de "La citoyenneté en pays d'islam". Dar An-Nahar, Beyrouth, 1998. (2nd ed. 2001). (ISBN 2-84289-099-X) [17]
- "Mythes et politiques au Liban: trois essais", Fiches du Monde Arabe, Beyrouth, 1987.
- "Prospects for Lebano: An Essay on Political Opportunities and Constraints", C.L.S., Oxford, 1987.

Articles de revues scientifiques et contributions à des ouvrages collectifs

- "Taif's Dysfunctions and the Need for Constitutional Reform" in Youssef Choueiri, Breaking the Cycle: Civil Wars in Lebanon, Stacey International, London, 2007.
- "Note sur le système confessionnel au Liban" in Abdel-Wahab Bouhdiba (ed.), Mélanges en l'honneur de Dominique Chevallier, Paris-Tunis, 2006, p. 77–86.
- "The War in Lebanon: its origins and courses" in Peter Molt and Helga Dickow, Comparing Cultures and Conflicts, Baden-Baden, 2006, p. 290–299.
- "The Emergence of Citizenship in Islamdom" in Arab Law Quarterly, Vol. 12, part 2, 1997, p. 125–147.
- "Between Repatriation and Resettlement: Palestinian Refugees in Lebanon" in Journal of Palestine Studies, Vol. XXIV/1, nº 93, 1994, p. 18–27. (version française in Revue d'études palestiniennes 1, automne 1994)
- "Is the Exceptio non adimpleti contractus part of Lex Mercatoria?" Coauteur avec Philip D. O'Neill, Jr. in Emmanuel Gaillard (dir.), Transnational Rules in International

Commercial Arbitration, International Chamber of Commerce/International Law Association, Paris, 1993, p. 147–159.

Thèses de doctorat

- *Conflits et perceptions politiques dans le Liban contemporain*, Institut d'études politiques de Paris (Sciences Po), 1991.
- *L'insurrection de 1958 au Liban*, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1979. [24]